

DREAL 6 mai 2010





ÉLECTIONS de vos représentants au Comité Technique Paritaire

## VOTONS CGT - FSU - SOLIDAIRES

## La DREAL et les enjeux de société

Les douze dernières DREAL (Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), exceptions faites de la région Ile de France et DOM TOM sont créées depuis janvier 2010 (Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Poitou-Charentes).

La DREAL devient le service déconcentré régional du MEEDDM. La création des nouvelles directions régionales et des directions départementales interministérielles est la traduction de la réorganisation territoriale de l'Etat (Réate), inscrite dans la RGPP. Elle traduit la volonté de réduction et de repositionnement du service public. L'objectif clair est de laisser libre cours au marché en réduisant au strict minimum le service public, pour le cantonner à quelques tâches sécuritaires médiatiques, en supprimant le rôle social de l'Etat et en conservant le portage de quelques politiques de l'État. La RGPP acte la contradiction entre le discours politique, « rationalisation du service public », et la réalisation des réformes sur le terrain qui éloigne les citoyens de leur service public.

La Réate ratifie le niveau régional comme niveau de décision politique, le département devenant pour l'État un niveau d'exécution des politiques publiques.

La DREAL, comme d'autres directions régionales, regroupe plusieurs anciens services, à une échelle que nous ne connaissions pas jusqu'à maintenant.

La RGPP appliquée au MEEDDM, comme aux autres ministères et la création des DREAL, annoncent un changement radical et de grande ampleur du rôle et de la place de l'État, de ses services dans notre société.

Nous ne partageons pas cette orientation libérale de transformation de la société. La crise actuelle marque bien l'échec d'une telle orientation. Il faut bien comprendre que, si la France est relativement moins touchée que d'autres pays, c'est bien grâce aux politiques publiques et aux services publics développés dans notre pays depuis de nombreuses années, ceux là même que la RGPP est en train de détruire.

L'objectif affiché de réduction des dépenses et de l'emploi public va à l'encontre des besoins des citoyens et de notre pays. Les gains budgétaires obtenus par la RGPP sont une goutte d'eau en regard de l'explosion de la dette et des déficits actuels et induisent, de plus, des conséquences néfastes en termes d'emplois et d'activités pour notre pays.

Nous sommes pour des évolutions améliorant le service rendu aux usagers sur tout le territoire dans la concertation et non dans la précipitation. Les réformes doivent être appréhendées par les services publics et les agents qui les composent pour s'adapter aux évolutions techniques, politiques et aux besoins des citoyens.

La crise actuelle montre pourtant de façon assez cruelle que le marché ne peut pas tout régler et qu'une régulation publique forte est indispensable.

La question environnementale en cohérence avec l'économie et le social constitue un enjeu majeur pour une réelle transformation sociétale. En tant que service public administratif et technique territorial, la DREAL, de par ses missions, a un rôle capital à jouer dans ce schéma.

## La vie quotidienne en DREAL

Trop de choses restent encore à régler, à définir dans les DREAL, en terme de missions, d'organisation, d'implantation immobilière, de moyens, d'effectifs et de gestion des ressources



humaines (GRH).

Les orientations de la politique gouvernementale sont destructrices :

- la réduction des dépenses publiques, des moyens, des emplois, l'introduction de la culture du résultat individuel, de la performance,
- une gestion de type privé avec la suppression des garanties collectives et individuelles statutaires, du droit pour tous à un déroulement de carrière,
- la mise en place d'une rémunération au mérite, à la « tête du client » avec une masse salariale globale en baisse,
- la remise en cause d'acquis sociaux tel que la RTT, la retraite et le code des pensions,
- la mise en place d'un service public « sur mesure », inéquitable, qui favorise les plus nantis et marginalise un peu plus les plus démunis.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire de ces orientations qui n'offrent aucune perspective positive. Elles engendrent a contrario, stress et mal être au travail dus à une organisation conduite dans l'urgence et non maîtrisée du travail réel, avec des localisations souvent inappropriées pour que nos missions au service des citoyens, soient de qualité et de proximité.

Des agents issus, à l'origine, des ministères différents travaillent ensemble avec des gestions et des rémunérations très différentes. L'absence de réflexion sur ces aspects crée des inquiétudes incommensurables. Pour nous, cela est inacceptable et nous demandons :

- une cohérence de gestion,
- un alignement par le haut,
- qu'aucun agent ne soit perdant sur ses droits à la carrière, la rémunération, la mobilité, etc.

## LE 6 mai 2010, VOTONS SOLIDAIRES - CGT - FSU



Depuis quelque temps, dans l'unité syndicale la plus large, nous sommes nombreux à participer à des actions, avec les autres salariés.

Dans ce processus, des progrès, certes pas à la hauteur de ce que nous revendiquons, ont été enregistrés. Mais avec la gravité des attaques, qui se précisent notamment contre les droits à la retraite, nous devons poursuivre, tous ensemble, notre mobilisation pour :

- continuer à construire le service public qu'attendent tous les citoyens,
- obtenir des rémunérations qui correspondent à nos qualifications et à notre travail,
- acquérir un vrai déroulement de carrière pour tous,
- exiger des conditions de vie au travail décentes

Pour poursuivre notre mobilisation, pour des élus efficaces au CTP qui tiennent des positions claires pour notre défense, pour la construction d'une DREAL au service de tous.

Le 6 mai 2010, votons FSU - SOLIDAIRES - CGT